L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 13 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133, rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

On désire une lingère, femme seule, sachant repriser et arranger le linge; une personne sérieuse, qui devra coucher sur les lieux—Restaurant de la Louisiane, 107 rue Douane. 9 avril—1 sem

On demande—Une bonne gardienne au No 94 Esplanade. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 7avril—

A VENDRE.

Piano à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

A vendre ou à louer—La propriété bien connue et avantageusement située de E. Frappart, connue comme le Frappart House, à Mandeville, Lne, consistant en cinq cottages meublés complètement pour hôtel ou familles. S'adresser à F. Ribara, Mandeville, Lne. 2 avril—4dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Junius Hart vs C. W. Nutting.

Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, No 17,277.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis dans le second district de cette ville, le MARDI 25 avril 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un piano Stebin No 8940 et un escabeau, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

12 avril—12 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, No 22,640.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William R. Mailland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir: une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Génois, Télémaque, Canal et Gasquet, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Génois sur 138 pieds 8 pouces de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux revenant à F. A. Behan en raison d'un transfert de la dite propriété audit Behan, enregistré dans le C. O. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 12 14

Mme Louise Ittman et son mari Jacob Ittman vs Marks et Miller.

Les mêmes vs les mêmes et Charles C. Heyle vs les mêmes.

Nos 23,691, 23,694 et 23,696.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 18 avril 1893, à midi, aux Nos 170 et 172 rue Richard près de la rue Magazine de la propriété décrite, ci-après à savoir:

Une jument noire, un cheval bai, un wagon d'entrepreneur de pompes funèbres.

Saisi dans l'affaire numérotée ci-dessus.

Conditions—Celle ci étant la seconde et dernière vente publique, je vendrai la propriété ci-dessus à douze mois de crédit avec une bonne et solvable sécurité avec 5 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement, les frais de cour seront payés comptant, environ $50 00.

WM. NELSON, Constable.

6avril—6 12 18

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bail et le droit d'occupation du local No 59 rue Magazine.

Jos. Baum & Fils vs Samuel I. Solomon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,803—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville le MERCREDI 19 avril 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Tous le droit, titre et intérêt du défendeur dans le et au bail fait entre lui et Mme Robert Strong, femme de Robert Strong, du local No 59 rue Magazine, sous un bail écrit daté le 7 novembre 1892, jusqu'au 30 septembre 1893, à raison d'un loyer mensuel de $75 par mois.

2° Et au cas où le bail ci-dessus ne se vendrait pas à une prime, alors on offrira en vente le droit du défendeur d'occuper le dit local de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1893.

(Le montant dû au propriétaire ayant été payé en plein jusqu'au 30 septembre 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

8 avril—8 11 14 19

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Elizabeth Richard, veuve de Jean Marie Sabatié.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,210—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11avril—11 15 20

Succession de Jacob Myers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,598—Division A.—Attendu que Henry H. Marks a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Myers, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 avril—8 12 17

Succession de Robert et Ellen Barry

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,561—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Francis Scullin et Peter Daley, exécuteurs et administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 avril—8 12 17

Succession de John B. McGinty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,652—Division B—Attendu qu'Elizabeth McGinty, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. McGinty, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 avril—7 11 16

Succession de Mathias Huber.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,213—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gottlieb Huber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 avril—7 11 16

Succession de Susan B. Stiles.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,374—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Laughlin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 avril—6 11 15

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,254.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Eliz. Kug'un et Thomas F. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif la part des dits mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de déduire les raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

EUG. D'ESSERTS, Député Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 AVRIL—CLASSE No 186

Tirage de 4 heures P. M.

16	63	72	30	59	42	62	55	26	67	54	60	35	48

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 12 avril 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..............$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt-cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

J. A. Early
W. L. Cabell
C. J. Villere

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 9 MAI 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000, ...	20,000
1 Lot de..	10,000, ...	10,000
1 Lot de..	5,000, ...	5,000
2 Lots de..	2,500, ...	5,000
5 Lots de..	1,000, ...	5,000
25 Lots de..	300, ...	7,500
100 Lots de..	200, ...	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60, ...	18,000
500 Lots de..	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......		$10,000
100 Lots de $60, ...		6,000
100 Lots de $40, ...		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......	$19,980
999 Lots de $20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des tirateurs G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en exigeant partout des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent ... [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Cinquième district.

Frank Beck vs Mary T. Walker, femme d'Eugène B. Walker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,495.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'îlet No 26 (maintenant îlet No 85) lequel est borné par les rues Séguin, Eliza, Bouny et Alix; le dit et mesure au pied français trente pieds de face à la rue Séguin sur cent-cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1842 et déposé à l'étude de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 22 du livre de plans No 4 bis.

Acquis par la défenderesse Mme Walker par achat du plaignant d'après un acte pardevant J. C. Wenck, notaire, le 10 février 1892 (titre enregistré au bureau des transferts, livre 141, folio 488.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil à la Brasserie d'Alger.

Hooker, Colville Steam Pump Company vs Algiers Brewing Co.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,020—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 avril 1893, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la Brasserie d'Alger, rue Decatur, entre Jefferson et Madison, à Alger:

Un lot de machines, bouilloires, pompes, réservoirs, chaudières, boîtes à glace, receveurs, réfrigérateurs, tuyaux, barils à bière, brouettes, et autres effets portatifs divers, etc., contenus dans le dit local.

Aussi, 13 chevaux et mulets, ou plus, 2 charrettes, et un lot de harnais, toute la bière en main et autre propriété portative, le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 avril—13 17 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Sixième District.

E. L. Bemiss vs. Moses Grant.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,121—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Elizabeth, Market, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No dix dans l'îlet No vingt et mesurant trente six pieds à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Elizabeth de cent un pieds.

Acquis par le défendeur par achat de W. A. Simonds, par acte de E. L. Simonds, notaire, le 26 novembre 1890. (Titre enregistré au Bureau des Transferts, livre 136, folio 286.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

13avril—13 20 27 mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de marchandises, meubles de bureau, wagons, comptes ouverts, etc.

Romano et Guerriero vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,637.—En vertu d'un ordre de Cour daté le 3 avril 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 15 avril 1893, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 12 rue St Pierre.

Un lot d'ail, de dattes, citrons, noix de coco, pistaches, sacs en papier et meubles de bureau.

Un wagon.

Aussi un lot de comptes ouverts, conformément à la liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et syndic dans l'affaire ci-dessus.

4 avr—4 7 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, coffre-fort, typewriter, peaux, balance, bail non expiré etc.

La Société des Filles de Charité de St-Vincent de Paul vs Baker, Peterson & Cie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 38,285 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 18 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° Un lot de meubles de bureau, desks, tables, chaises, etc, divers, etc.; aussi 1 coffre-fort, 1 typewriter, 1 grande balance avec plateforme, un mimeographe, 1 lot de peaux.

2° Tout le droit, titre et intérêt des défendeurs Baker, Peterson & Cie et les membres individuels de la dite raison sociale dans le terme non expiré du bail du local No 74 rue South Peters en cette ville, lequel bail a été fait en janvier 1893 pour 8 1/2 mois à raison de $65 par mois de 15 janvier au 30 septembre 1893, aussi le droit des défendeurs d'occuper le dit local de la date de la vente jusqu'à l'expiration du dit bail.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 avril—6 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Shérif.

Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,874.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud est des rues St Ferdinand et Chartres, et mesurant d'après un arpentage et possession actuelle cent cinquante six pieds, deux pouces et sept-huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six-huitièmes de pouce de face à la rue St Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St-Ferdinand, à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit allant sept pieds et sept pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là cinquante six pieds deux pouces et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait sur le terrain, par Paul A. D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1881, et est annexé à l'acte de vente ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, looms, encadrements, arbres de couche, poulies, élévateur, etc, le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus.

140 balles de Jute Butts endommagées.

28 demi rouleaux de Bagging.

Des échantillons des articles ci dessus pouvant être vus à la manufacture avant la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chippewa et Harmonie.)

George Scheuermann vs. Francis Xavier Bernard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,450.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas (anciennement Fulton), Chippewa, Neuvième et Harmony et désigné comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. E. Kenny, ex-notaire public dans la paroisse Jefferson, daté le 29me jour de décembre 1851, de Mme Isaac Lambert à J. M. Marmouget et les dits lots de terre mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent dix pieds, le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième et ayant la même profondeur sur la rue Neuvième; le lot No 2 mesure vingt-neuf pieds dans le fond, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, d'après un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 115, folio 588.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 37,082—Peter Joe kel vs. ses créanciers.—Cour Civile de district, Division E.

Par D. E. Morphy, Encanteur—Il sera vendu MARDI, le 25 avril 1893, à midi, au magasin No 86 rue Magazine, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, division E, en date du 10 avril 1893 et à moi adressé—

Comptes courants, un wagon, un tank à huile, une table, une boîte contenant des marchandises.

Conditions—Strictement comptant.

13 avril—13 16 23 25.

PAR CHARLES D STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence de choix dans le Cinquième District de cette ville, près de l'Ecole McDonogh, New Pythias Opera-House et le Dépôt du Chemin de Fer Electrique projeté conduisant au nouveau Chantier de Marine des Etats-Unis.

Succession de Bartholomew Guillot.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 38,270.

Par Charles D Stuart, Encanteur—Bureau No 58 rue Camp - MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 10 avril 1893, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise du droit, titre, intérêt possession légitime et demande à un certain lot de terre avec tout ce qui se trouve situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Bartholomew, Delarende et Peter, désigné comme lot No 20 de l'îlet No 18, et mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bartholomew sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages désignée par le numéro municipal 48 rue Bartholomew.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en outre de son prix d'enchère les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

12avril—12 19 26—mai 5 10 17

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

No 14 rue Columbus entre Remparts et St-Claude.

EUGÈNE MASSON ET ALS.

vs.

LES MINEURS AUGUSTE ET IDA MASSON ET ALS.

No 37,353—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Spear & Escoffier.—Placide J Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 mai 1893 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1893 et signé le 10 avril 1893, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan de A. d'Hémécourt, sous royer le 19 janvier 1835, connu comme le No municipal 14 rue Columbus, mesurant en mesure américaine 25 pieds, 9 pouces 6 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 90 pieds 8 lignes sur la ligne du côté de la rue des Remparts, et 83 pieds 10 pouces, plus ou moins sur la ligne vers la rue St-Claude, et 29 pieds sur la ligne du fond, le tout dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, St-Claude et Remparts. Les améliorations comprennent un cottage en bois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et lien du vendeur et privilège et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement, au dessus du prix d'adjudication, des taxes pour l'année 1893, et déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, N. P., aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de valeur dans le Sixième District.

Succession de Chas. M. Kramer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6 459.

Par Spear & Escoffier, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893, pour le compte de la sus-dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 14 borné par les rues Preston, Laurel et Calhoun et l'avenue Henry Clay, composés des lots primitifs Nos 19 et 20 et dix pieds du lot primitif No 24 derrière les dits lots et mesurant chaque, incluant les dix pieds ajoutés à chacun des dits lots, sur le côté du lot primitif No 24, 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.

Acte de vente pardevant F. Deibel, N. P., aux frais de l'acquéreur.

7 avril—7 12 19 26—mai 3 10

PAR E. CURTIS.

Magasin en Briques à Trois Etages, No 33 rue Poydras—Succession de François Louis Henriquez—No 38,317.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

Par E. Curtis, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal.—Il sera vendu MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "C", daté et signé le 5 avril 1893, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir,

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée, maintenant Peters, Gravier et Fulton, et mesurant vingt-deux pieds six pouces de face sur la rue Poydras vingt-deux pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3 et quatre vingt-douze pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté, ligne qui se divise du lot No 5, conformément à un plan de L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 26 mars 1858.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le numéro municipal 33 rue Poydras.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1893, en sus du prix de son adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant E. Bouny notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 avril—8 15 22 29—mai 6 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'un café.

A. Ringgold Brousseau vs Frank Fabregas.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 38,189—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 17 avril 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Au local, No 20 Passage de la Bourse.

Le contenu et installations, comprenant comptoirs installations de café et meubles, ainsi que vins, liqueurs, verrerie et faïences, etc., d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 avril—5 10 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un comptoir de valeur pour café, étagères, tables pour pool, vins, liqueurs, cigares, etc.

Mme Bridget Hankins vs Albert C. Newdigate.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 38,233.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Le contenu et installations, etc., d'un café et d'une grocerie transportés à mon entrepôt et comprenant un comptoir et étagères, bar box, tables pour le jeu de pool et tout ce qui s'y appartient. Aussi un lot de vins assortis, liqueurs, verrerie et faïence, cigares, tabac, tables, chaises, stove et tuyau, meubles et autres articles divers, le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

12 avril—12 17 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un piano de valeur

Junius Hart vs Julia Murphy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,209.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 17 avril 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

Feu! Feu! Feu!

Pour le compte de qui cela concerne.

MARCHANDISES SAUVÉES DANS LE RÉCENT FEU DE

C. N. MAESTRI,

Coin des rues St-Pierre et Villeré, SAMEDI, 15 avril à 11 heures A. M., consistant en

Meubles de chambres à coucher, de bureaux, lavabos, tables à rallonge, garde robes, chaises, meubles de salon, de salle à manger, chaises longues, ensemble avec un grand assortiment de meubles sauvés du récent feu, étant légèrement endommagés par le feu et l'eau

Par ALBERT BRIGNONI, encanteur—SAMEDI 15 avril 1893, à 11 heures A. M.; coin des rues St Pierre et Villeré.

Conditions—Comptant.

13 avril—3t

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en bois à deux étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied et dépôt du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Par ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon Dossier No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 115, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annonciation, désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot No un forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en magasin au bas et résidence en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies et substantielles installations.

Les étages supérieurs contiennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie devant et derrière bonnes écuries, cuve, etc. La location est spécialement bonne pour affaires, réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé et s'améliorant tous les jours, les étages supérieurs peuvent être aisément loués à de très bons prix, et feraient un magnifique dépôt pour des chambres garnies en pension privée, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et chemin de fer Tchoupitoulas passe devant.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et la police faite payable au porteur des billets hypothécaires pour le montant dû sur la propriété. Ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues en 1893, en sus de prix de leurs adjudications, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sera requis.

25mars—26 29 av 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et grande bâtisse pour écurie, coin des rues Pieté et Urquhart.

Deux lots contigus sur la rue Urquhart.

Succession de Henry Goetz.

No 38,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Par ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893 à midi, à la Bourse d'Encan, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 15 mars 1893, dans la succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Pieté, Marais (anciennement Morales) et Desiré, désignés comme lots 12 et 13 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Pieté, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Pieté et Urquhart. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse pour vacher et etc., et rapporte $10 par mois.

2° Deux lots dans le même district et îlet, adjacents aux lots décrits ci-dessus désignés comme lots 14 et 15 et mesurant, chacun, mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart sur 127 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt, privilège du vendeur, hypothèque spéciale, de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. 5 pour cent d'honoraires pour avocat en cas de procès pour forcer le paiement du billet ou des billets.

Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au vendeur.

L'acquéreur devra assumer les taxes de l'année courante au dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire.

19 mars—19 22 29—5 12 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant Cottage-Résidence avec terrains spacieux,

No 395 St-Pierre, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Louise Corinne Déjan, veuve de Michel Victor Abat.

No 38,147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division B.

Par ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 14 mars 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise Corinne Déjan, veuve de Michel Victor Abat il sera vendu à l'encan la propriété ci-après, à savoir:

Un morceau ou une portion de propriété foncière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 27 borné par les rues St Pierre, Orléans, Galvez et Miro étant le lot No 5 sur un plan par Louis H. Pilié, voyer, daté le 14 décembre 1844 et déposé au bureau de J. Mosey, notaire public, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à chacune des rues St Pierre et Orléans sur 114 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage, confortablement subdivisé, toit en ardoise, grande cour, partiellement pavée avec entrée sur les deux rues St-Pierre et Orléans bon entourage et à proximité de tout confort et char urbain devant la maison et connu comme le No 395 rue St Pierre.

Conditions—Comptant.—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Dejan, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

18mars—19 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère.

Grand Ilet de Terre dans le Premier District.

Par ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159 rue de la Commune. Le MERCREDI 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, il sera vendu, à l'encan aux risques et frais de James Mix, l'ex acquéreur qui n'a pas complété l'adjudication qui lui a été faite le 25 mai 1889, la propriété décrite ci-après, à savoir

Trente lots de terre formant tout ce grand îlet de terre borné par les rues Dupré, Gayoso, Banks et Baudin. Voir le plan.

Conditions—Un tiers comptant ou plus, la balance à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt par an ensemble avec l'hypothèque, assurance, honoraires d'avocat, clauses, etc. Taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

15 mars—15 18 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Coin pour les Affaires.

Ce terrain de valeur sur lequel s'élève une bâtisse en bois,

Au Coin des rues Poydras et Bertrand.

Succession de Mme Evelina Van Buren.

Par ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau rue de la Commune, 159—MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 14 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Evelina Van Buren, dossier No 38,059, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre dans le Premier district de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré îlet borné par les rues Bertrand, Lafayette, (anciennement Hevia) Poydras et Bolivar. Ledit terrain forme l'angle des rues Poydras et Bertrand, et mesure 26 pieds 6 pouces de façade rue Poydras, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et de façade rue Bertrand. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Jean Agaisse, notaire. Les améliorations comprennent une jolie bâtisse en bois, située dans un endroit particulièrement désirable pour une exploitation commerciale, dans un quartier populeux.

Conditions—Comptant.—L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication.

15mars—19 26 29—avril 5 12 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de Choix

—ET—

TERRAINS

Dans les Premier et Troisième Districts.

Elégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, coin Rocheblave, avec jolis terrains.

La maison à deux étages, Nos 303 et 305 Avenue Esplanade, entre Prieur et Johnson.

La résidence à deux étages No 313 Avenue Esplanade,

—FORMANT—

L'encoignure Nord-Ouest de la rue Johnson.

Et deux terrains de choix, touchant la propriété ci-dessus, sur l'Avenue Esplanade entre les rues Johnson et Galvez.

Deux grands terrains sur la rue Johnson, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

L'îlet de terre borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Abadie.

Une portion de terre formant l'encoignure sud-ouest des rues Rocheblave et Onzaga.

Et six lots de terre coin des rues Gasquet et Anthony.

A L'ENCAN A CRÉDIT.

Succession de Pierre Lanaux.

No 36,683—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Par JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 mars 1893, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique la liste suivante des propriétés de valeur, à savoir:

1° L'élégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bayou Road, Rocheblave et Dorgenois. La maison est retirée de la rue, ayant une barrière de face et côté en fer, banquette et allée Schillinger, ayant corridors, salons doubles, salle à manger et librairie, dessus de cheminées en marbre dans toute la maison, cuisine avec un splendide range, office, écurie, hangar, etc. Trois grandes chambres à coucher au premier, 2 salons (sitting rooms) et 2 chambres à bain avec eau chaude et froide.

Le terrain est composé de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurent chaque 31 pieds 8 pouces de face à l'Avenue Esplanade 32 pieds et 3 lignes de face au Chemin du Bayou par la profondeur suivante. Le lot No 1 formant le coin de l'Avenue Esplanade et de la rue Rocheblave et des rues Rocheblave et du Chemin du Bayou, 105 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur [illegible] de face sur la dite rue Rocheblave et 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui [illegible] du lot No 2. Le lot No 2 mesure 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1, et 121 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne [illegible] du No 3. Le lot No 3 mesure 121 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne [illegible] du lot No 2, et 128 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4.

[illegible]

2° La résidence à deux étages No 303 avenue Esplanade, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson. Le lot mesure 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

La maison a un corridor au premier et au rez de chaussée, salons doubles, [illegible] salle à manger, cuisine, [illegible] 3 chambres à coucher, [illegible] bain, hangar, etc., jardin devant et le côté et la cour est toute pavée, [illegible] loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893.

4° La résidence à deux étages No 313 avenue Esplanade, coin Johnson, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Galvez et Johnson. Le lot mesure à peu près 60 pieds de face à l'avenue Esplanade—profondeur de 132 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Johnson.

La résidence est retirée de la rue avant corridor, galerie de face et de côté, salons doubles, salle à manger, bureau [illegible] 4 chambres à coucher [illegible] chambres de domestiques, chambre à lavage, hangar, [illegible] dans la partie agréable de l'avenue Esplanade [illegible] à proximité de tous les agréments accessibles à deux lignes de chars urbains.

5° Deux terrains de choix touchant la propriété ci-dessus sur l'Avenue Esplanade, dans l'îlet borné par l'Avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Johnson et Galvez, mesurant chaque 30 pieds de face à l'Avenue Esplanade sur une profondeur de 133 pieds 5 pouces [illegible] terrains entourés, ayant une banquette en briques et la rue en gravois. C'est un splendide [illegible] pour bâtir, dans un voisinage choisi.

6° Deux terrains sur la rue Johnson, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Johnson, Galvez et Kerlerec, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds. Un site désirable pour deux cottages doubles dans un voisinage bien amélioré et à peu près un demi îlet de l'avenue Esplanade.

7° Un certain îlet de terre dans le Troisième district de cette ville, désigné comme îlet No 38 d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville et subdivisé en lots comme le plan du dit îlet mesurant respectivement 409 pieds de face sur les rues Abadie et Onzaga, 295 pieds 6 pouces sur les rues Dorgenois et Rocheblave et subdivisé en 28 lots [illegible] inclusivement et mesurant chacun suit à savoir:

Les lots Nos 1 à 9 inclusivement se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue Rocheblave, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga, et le lot No 9 formant l'encoignure des rues Rocheblave et Abadie. Les lots Nos 10 à 14 inclusivement se touchent et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Abadie, et 147 pieds 9 pouces de profondeur. Les lots Nos 15 à 23 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Dorgenois et Abadie; et le lot No 23 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Onzaga. Les lots Nos 24 à 28 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Onzaga, sur une profondeur de 147 pieds 9 pouces. Voir le plan exhibé à la Bourse pour les subdivisions.

8° Six lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, désignés par les lettres A. B. C. D. E et F. et mesurant comme suit:

Les lots A, B, C, D et E se touchent et mesurent, chacun, 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 120 pieds. Le lot E forme l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga. Le lot F mesure 32 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 147 pieds.

9° Six lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Bernadotte et Anthony, les dits lots sont désignés par les numéros 12, 13, 14, 15, 16 et 17, et mesurent comme suit:

Les terrains de 13 à 17 inclusivement, mesurent 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Gasquet, sur 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 13 forme le coin des rues Gasquet et Anthony. Le terrain No 12 mesure 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de façade rue Anthony, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur; privilège portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour la somme à crédit et transférera les polices d'assurances; l'acte de vente renfermant la clause de non aliénation et de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes autres clauses usuelles; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893, et fera un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

11mars—11 15 22 29 av5 12 19

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON PLACEMENT

Trois Cottages Simples en Bois,

—SUR LA RUE—

Douane, entre Broad et White

Dans le 2ème District, qui Augmente Rapidement.

Succession de Bernard Lacoste.

38,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Par ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, le 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 mars 1893, pour le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White et désignés par les Nos 21, 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent trois jolis cottages simples en bois ayant chacun 2 chambres et cuisine, jolie cour et pelouse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, assurance, frais d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles, et les taxes de 1892 seront assumées par l'acquéreur; dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.

1av—1 5 12 19 26 mai3

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de charpente, Moulures, Machines pour construire, et Actions de Stock.

Conrad Wunderberg vs. ses créanciers.

Vente par ordre du Syndic.

A l'encan pour de comptant.

Par W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI, 17 avril 1893, à midi, au local 3 à rue Laurel, près de l'avenue Louisiana, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 4 avril 1893. Dossier No 37,449, dans l'affaire de Conrad Wunderberg vs. ses créanciers, il sera vendu—

Un lot de bois de charpente et moulures, un mortier, un perçoir, Tennant et Combining machine, hand rip saw, etc.; un lot de châssis et châssis pour portes et persiennes; deux actions fonds capital du H. Oertling Hardware Co., limitée de $25.00 chaque action payées en plein, une action fonds capital du Pythian Hall Association, de $100, $50 payé en à compte.

Conditions—Comptant sur les lieux.

6 avril—6 9 12 16

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double

—DANS LE—

Cinquième District

—ET—

Des sites pour bâtir dans le Premier District

Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.

—ET—

Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.

A L'ENCAN. A CRÉDIT.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No 38,035 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

Par JOHN H. O'CONNOR encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet. MERCREDI, 10 mai 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C et signé dans l'affaire ci-dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1/2 rue Chestnut, ayant 3 chambres sur chaque côté hangar, etc.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlet No 607, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant chacun 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds; le lot No 24 forme l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 an et à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour notaire.

9 avril—8 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et autres effets, meubles de salon, salle à manger et de Chambre à coucher.

A l'encan.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No 38,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—VENDREDI 28 avril 1893 à 11 heures A. M., au local No 166 rue Chestnut entre Jackson et Homer, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C en date du 4 avril 1893 il sera vendu à l'encan—

Les meubles de maison et autres effets contenus dans la résidence No 166 rue Chestnut, Alger, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour.

Conditions de la vente Comptant avant livraison.

8 avril—8 12 19 26 28

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCKS--STOCKS

Succession de John V. Moore.

—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 36,179.

Par MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—JEUDI, 20 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division B, rendu et signé le 29 mars 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les valeurs décrites ci-après.

1° Mille actions du fonds capital du Bon Homme Mining Co.

2° Quatre actions du fonds capital de la Compagnie de Téléphone de la Nouvelle-Orléans.

3° Cent vingt-cinq actions du fonds capital du Southern Mineral Land Co.

4° Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

5° Une action du fonds capital du Times-Democrat Publishing Co. de la Nouvelle-Orléans.

6° Une action du fonds capital du Southern Athletic Club de la Nouvelle Orléans.

7° Quinze actions du fonds capital du Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans qui seront réglées d'après [illegible] des actionnaires de la dite banque, une moitié, et vendues sans dividendes à date du transfert.

8° Reçus du New Orleans Warehouse Co. pour cinq mille cinq cents piastres ($5,500) payés pour des appels faits sur souscription du fonds capital.

9° Dix actions du fonds capital du Chambers Roy & Co. limité, de la Nouvelle Orléans.

10° Six demi-barils de Vert de Paris pesant environ quinze cent seize livres (1516).

Conditions. Comptant sur les lieux.

8 avril—8 9 15 jusqu'à date

La belle résidence en bois à deux étages et terrains embellis,

284 Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny.

Par MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—

1° La belle, spacieuse et confortable résidence en bois à deux étages retirée du trottoir, 284 Chemin du Bayou entre Claiborne et Derbigny, îlet borné par la rue Hôpital, ayant corridor, salons, bibliothèque et salle à manger pour le dîner et salle à manger pour le déjeuner, cuisine, lavoir et autres chambres au premier étage; corridor, neuf chambres à coucher, chambre à bain au second étage; gaz, citerne, cour pavée, etc. Le terrain traverse à la rue Hôpital et a 100 pieds de face et est disposé en jardin, pelouse, et a des arbres fruitiers et arbres projetant l'ombrage.

2° Le terrain élevé pour bâtir adjacent, ayant 32 pieds de face et courant jusqu'à la rue Hôpital. Pour les dimensions détaillées voir le plan.

Le terrain est remblayé au dessus du niveau voisin et la rue est pavée. Le voisinage est tranquille et respectable, près des chars urbains, des églises et des écoles. Cette propriété serait une demeure charmante avec un voisinage agréable.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur paiera les taxes de 1893, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. J. Theard, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

8 avril—8 15 22 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Liqueurs, Cigares, Comptoirs, étagères, faïence, etc.

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

No 38,029—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MARDI, 18 avril 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 3 avril 1893, rendu dans l'affaire ci-dessus, au local No 35 rue Delta, entre Gravier et Poydras—

1° Tous les effets mobiliers que contient le dit local, appartenant au dit insolvable, consistant en liqueurs, cigares, comptoirs, étagères, faïences, verreries, etc.

2° Le bail non expiré.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

7 avril—7 8 15 à date

PAR JAS. P. GUINAULT.

Meubles, citernes et planches en cypre pour citernes.

Succession de Frank J. D. Gunther.—No 38,308.

Par JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, No 33 Passage de la Bourse, SAMEDI, 15 avril 1893, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la dernière résidence du défunt rue Bourgogne, entre les rues Marigny et Champs-Elysées, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans en date du 3 avril 1893—

Un lot de meubles, meublant et divers articles, plus [illegible] citernes et planches en cypre pour citernes.

Conditions—Comptant [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

—DE—

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.

—DANS LES—

Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue **Valence entre Baronne et Dryades.**

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

Vente en partage.

A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,575—Division B.

Par JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci après décrites, savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 32 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Arthur Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 156 rue Jackson; est à distance de la rue, a une galerie devant, corridor au premier étage et au rez de chaussée, salons à arche salle à manger de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pilié, voyer, et borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Joséphine, et mesurant environ 37 pieds 9 pouces de façade rue Jackson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1/2 rue Jackson. Il y a 4 chambres de chaque côté. La propriété est dans un voisinage bien amélioré et près de tous les agréments.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation et mesure 29 pieds 1 pouce 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a en haut et en bas corridor, chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, mesurant 29 pieds 1 pouce et 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages, portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 8 chambres à coucher gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Philippe, mesurant 36 pieds 6 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel terrain est formé du terrain entier No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et cette partie qui est contiguë et la plus proche du terrain 3, du terrain No 2 mesurant 4 pieds, 7 pouces 6 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 146 et 146 1/2 rue Jackson. Il y a une galerie devant et 6 chambres de chaque côté. Loué $432 par an.

6° Deux certaines portions ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Annonciation et Chippewa et désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan déposé par V. Pilié, voyer, en l'étude de S. Magner ancien notaire en cette ville, [illegible]

Le terrain No 1 forme le coin des rues Annonciation et Jackson, et mesure 34 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Annonciation.

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 30 pieds, 9 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. [illegible]

Les améliorations du terrain No 1 consistent en un cottage en bois ayant 6 chambres et formant le coin des rues Jackson et Annonciation. Loué près de $320 par an.

7° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancien faubourg Lafayette dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et désigné par le No 12 sur le plan original dudit faubourg. Le dit lot est désigné par le No 36 sur un plan fait par H. Grant, arpenteur, en date du 2 février 1844 et déposé au bureau de S. R. Henry, ancien notaire pour la paroisse Jefferson.

Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à double corps de logis connu comme Nos 130 et 130 1/2 rue Philip, le cottage est en retraite de la rue et a 5 chambres de chaque côté.

8° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et numéroté 71 sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette et désigné par le No 237 sur un plan particulier fait par Hugh Grant, en date du 2 février 1844, déposé en l'étude de S. R. Kenny, ancien notaire. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme le No 132 rue Philip, contenant 4 chambres.

9° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet de forme triangulaire formé par les rues Camp, St Mary et New Camp. Ladite portion de terre mesure 33 pieds 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St Mary et 115 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale courant jusqu'à la rue du Camp, où le terrain a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face, le tout conformément au plan fait par Pilié et Depouilly, architectes, le 29 janvier 1867, et annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 13 septembre 1867.

Les améliorations de la dite portion de terre consistent en une maison en briques à deux étages formant le coin des rues, ayant vestibule (hall) en haut et en bas, quelque 8 chambres et un petit édifice de façade à deux étages, coin New Camp et St-Mary. Le voisinage est excellent bien bâti et offre tous les avantages désirables.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annonciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par S. T. Thompson, ancien arpenteur, à la date du 1er juin 1857 et annexé à un acte de vente de Mme E. Beckia à Mme C. Smith passé pardevant E. J. Ker, notaire, le 13 avril 1859.

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme le No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexée à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz, etc., rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 22 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. C. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1876 et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté gaz, etc. Rapportant $24 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et forme partie du lot No 24, sur un plan dressé par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, toit en ardoises, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin, Race et Tchoupitoulas, en vertu d'une esquisse faite par A. de Armas, voyer, le 4 décembre 1880 et annexée à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 11 avril 1881.

Le dit lot est désigné par la lettre E et est pris à une distance de 99 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, 89 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Nouvelle Levée et contigu au fond des lots A, B, C de la dite esquisse, 89 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et adjacent au lot F, et 38 pieds 6 pouces de large au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 6, 1, 2, 3 partie du triangle A et le tout du lot primitif No 5.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la maison à double corps de logis en [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

[illegible] bis, ayant 4 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

15° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 1er ou le 31 mars 1858 et déposé au bureau de E. Bouny, ex notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 24 pieds 2 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent la bâtisse en bois, ayant 4 chambres et connue comme le No 430 rue Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 24 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, d'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains et adjacente aux marchés, aux églises et aux écoles et sont toujours occupées par des locataires qui paient. Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St David, St André, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 21 forme l'encoignure des rues Deuxième et St David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-David, St André, Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles étant composé d'un des lots 18 et 19 du dit îlet et étant le plus rapproché de la rue St-David.

Les améliorations sur la propriété décrite ci-dessus comprennent 3 bâtisses à un étage.

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clio, Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan du dit îlet dressé par J. A. Hedin, voyer, daté le 15 mai 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre, et mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots ne sont situés qu'à une petite distance des avenues St-Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie du crédit sera représentée par des billets payables à un deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 au dessus du prix d'adjudication et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno J. Ward notaire

22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES

—ET—

TERRAINS DE VALEUR,

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts.

No 199 rue Terpsichore, entre Prytanie et Coliseum.

Trois terrains rue Première.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.—No 37,641

Par JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI [illegible] 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, date et signé dans l'affaire ci-dessus le 23 mars 1893 il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Coliseum, Prytanie et Melpomène désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, en date du 8 mai 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 8 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., elle est retirée de la rue et tout près de l'avenue Parkerson, près de tous les avantages et accessibles à plusieurs chemins de fer.

2° Trois certains lots de terre avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues First, Philip, St Patrick et St David, désignés par les Nos 7, 8 et 9 d'après un plan de C. C. de Lisle, en date du 23 novembre 1869, déposé en l'étude de E. A. Wells, ancien notaire. Selon le dit plan, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces. Trois lots en quartier agréable, situés près du marché et des lignes de chars urbains.

Conditions de la vente.—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893, au dessus du prix d'adjudication, et déposer comptant dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley notaire

1er avril—1 5 12 19 26—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes-Courants, Meubles de maison, Miroirs, Rideaux de dentelles.

Montre en or avec chaîne, Boutons en diamants.

Assortiment de Salon et de Chambre à coucher.

Tapis, Peintures à l'huile, Corniches, Cheval et Buggy, etc., etc.

A l'encan.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A

Par JNO. H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1893 à 11 heures A. M. au local No 271 rue du Camp, entre Delord et Calliope en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans la susdite affaire, le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan—

Les effets mobiliers et le contenu de la résidence No 271 rue Camp consistant en partie d'assortiments de salon, de salle à manger et de chambre à coucher; aussi, un lot de comptes courants. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour, dont une copie, peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente.—Comptant avant livraison.

31 mars—31—avril 5 9 13

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La désirable résidence en bois à deux étages

No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté

SUCCESSION DE A. V. BRUNET.

No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Par BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D. pour la paroisse d'Orléans, daté 15 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

La désirable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 311 rue Poydras, contenant galeries de façade et sur le côté, salons doubles, avec portes à coulisses, cuisine, salle à manger, cabinet au rez de chaussée et quatre appartements à coucher au-dessus, ainsi qu'une bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher au-dessus, citerne, cour bien pavée, et allée spacieuse sur le côté.

Le lot est désigné par le No 23 dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Howard, dans le Premier District de cette ville, mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Poydras sur 109 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur. Près du marché Poydras et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, 47 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT

Cottage Double en Bois,

Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Mme Kate H. Ahern, femme de Andrew J. Stewart.

No 37,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 février 1893, et aussi à un ordre supplémentaire, et rendu dans la succession désignée ci-dessus—

Le cottage double en bois bien situé Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues du Camp et Chestnut, dans l'îlet entrement borné par la rue Marengo, Sixième district de cette ville, retiré du trottoir, avec galeries devant et sur les côtés, ayant quatorze chambres en tout, citerne, hangars, et cour pavée.

Le lot mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot No 19 et de 3 pieds du lot No 20 près du lot No 19. Dans un voisinage amélioré et à proximité de tout le confort.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—[illegible]

L'Abeille ... NOUV ... CHE ... ILLINOI ... Chemin d ... Trains ... Bureau de ... 34 ... THE NEW ... FEUI ... TU: ... GEORG ...